

AR Prefecture

016-211600903-20220323-2022\_20-DE  
Reçu le 30/03/2022  
Publié le 30/03/2022

# CHATEAUNEUF

sur Charente

Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 22  
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2022-20  
Conseil Municipal du 23 Mars 2022

DATE DE CONVOCATION : 17 Mars 2022

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE – M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FREON – G. MICHELY – J.F. CESSAC – P. ORMECHE- S. BROUILLET- W. BOURGEAU – A. DUBRUN – F. GUIRAO - H ROSARIO – E. PILLARD CLEMENTEL - S. RAYNAUD – S. DELIMOGE - C. RAFIN – S. BUTET - J. MARTINEAU – P. MAURY.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIRS** : G. MIGNON donne pouvoir à Philippe ORMECHE - M.A. CHEVALIER donne pouvoir à M.H. AUBINEAU - J.P. DESLIAS donne pouvoir à William BOURGEAU - K. PERROIS donne pouvoir à M. VILLEGER - P. BERTON donne pouvoir à S. DELIMOGE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : A. DUBRUN

## OBJET : BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2021,  
Vu la délibération relative à l'adoption du Compte Administratif 2021,  
Monsieur le maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances réunie le 4 mars 2022, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2021 au budget principal de la commune comme suit :

<b>Fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice (a):	365 035,98 €
Résultat antérieur reporté (b) :	397 225,68 €
<b>Résultat de fonctionnement à affecter (a+b) :</b>	<b>762 261,66 €</b>
<b>Investissement</b>	
Résultat de l'exercice (c) :	- 797 911,90 €
Résultat antérieur reporté (d) :	604 716,51 €
Résultat d'investissement (c+d) :	- 193 195,39 €
Restes à réaliser	385 411,20 €
<b>Excédent de financement d'investissement (c+d+e) :</b>	<b>192 215,81 €</b>
<b>Affectation</b>	
Affectation en réserves en investissement (R 1068) :	- €
Report en fonctionnement (R 002) :	762 261,66 €
Report en investissement (D 001) :	- 193 195,39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 27 VOIX POUR, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021.



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.